

**E**

P L A I N T E .  
=====

Je, soussigné, A. CUYPERS, Colon à Ruhengeri, dépose plainte contre le nommé... *Semongo*.,....., sentinelle dont le service doit se faire près de mon magasin en construction à la bifurcation de la route vers Chabararika.

Hier, 1er Janvier 1940, vers 21 heures, je me suis rendu sur place afin de constater si ce travailleur faisait son service. Un feu était allumé dans le hangar mais la sentinelle ne s'y trouvait pas. De ce fait on aurait pu y voler les planches, fenêtres et autres objets s'y trouvant. Ce n'est qu'après avoir crié pendant un quart d'heure que la sentinelle est enfin venue se présenter, en état d'ivresse visible, une machete à la main avec laquelle il prétendait vouloir travailler à cette heure-là. J'ai comme témoin Monsieur DE VOS, colon à Costermansville, qui m'accompagnait. *L'autre sentinelle, Mognaghuwa, était absent.*

En conséquence je dépose plainte contre ces travailleurs pour abandon momentané de travail.

Ruhengeri, le 2 janvier, 1940.

Ruhengeri



6494

*A. Cuypers*

P L A I N T E .

=====

Je, soussigné, A. CUYPERS, colon à Ruhengeri, dépose plainte contre le nommé, *Balidimo*....., sentinelle dont le service doit se faire à l'entrée de la plantation de Chabararika dont j'assume la gérance.

Hier, 1er. janvier, 1940, vers 21.30 heures je suis rentré chez moi et suis passé à l'endroit où ce travailleur, conjointement avec un autre, doit assurer la surveillance de nuit des marchandises se trouvant dans les magasins qui sont à l'entrée de la concession. Son collègue était présent. Interrogé au sujet de ..... il m'a répondu que celui-ci s'était éloigné sans dire où il allait.

En conséquence je dépose plainte contre ce travailleur pour abandon momentané de travail.

Ruhengeri, le 2 janvier, 1940.

*A. Cuypers*